DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

MAIRIE
de
SAINT PAUL ET VALMALLE
34570

SAINT PAUL ET VAL'MAG

EDITO N°9 - JUIN 2017

www.stpauletvalmalle.fr

MAIRIE

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERE

Délibération du 14 Mars 2017

• Participation de la Commune d'Aumelas au frais de fonctionnement de l'école Suzanne Saint Julien. Sont concernés 2 enfants inscrits à Saint Paul et Valmalle pour un montant de 1.366,00€.

• Opération de réhabilitation et d'extension de la Mairie :
Autorisation au Maire de signer avec la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault la convention de mutualisation de mise à disposition du service « Opération d'Aménagement »
Coût prévisionnel de l'opération 663.000,00 € H.T.
Coût prévisionnel du service réalisé par la CCVH 14.800,00 € H.T.

Délibération du 6 Avril 2017

• Vote des comptes administratifs 2016 de la Commune et de l'Assainissement (M14/ M49)

• Vote des Budgets primitifs 2017 de la Commune et de l'Assainissement (M14/M49)

• Vote des affectations de résultats au budget primitif 2017 :

Après clôture de l'année 2016, les résultats font apparaître un excédent en investissement de 413.464,51€ et en fonctionnement de 163.552,64 € (report de 30.000,00 € sur la section investissements la différence 133.552,64 € sur la section fonctionnement).

• Vote des affectations de résultats au budget primitif 2017 d'Assainissement :
Excédent en investissement d'un montant de 136.398,34 € et en fonctionnement de 67.622,48 € (report de 32.000,00 € sur la section investissement la différence 35.622,48 € sur la section fonctionnement).

• Vote taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2017 :

Mr Bertolini explique que les taux communaux sont très bas par rapport aux moyennes nationales et départementales. Il ajoute que cette année est marquée par le besoin en section de fonctionnement de prendre en charge les indemnités chômage d'un agent qui a démissionné pour se rapprocher de son conjoint, sachant que l'agent a le droit de percevoir ces indemnités jusqu'à 2 ans.

Mr Rouquet ajoute qu'il est souhaitable que la commune augmente les impôts, un peu chaque année afin d'anticiper les dépenses de fonctionnement et d'investissement futures liées au développement de la commune.

Après en avoir délibéré :
5 voix contre : Mme Landes, Mme Gelly + procuration Mr Garcia, Mr Mavigner, Mme Yahiaoui.
9 voix pour : Mme Albas, Mme Andrzejewski, Mr Alemany , Mr Canchy, Mme Guizard, Mr Bertolini, Mr Rouquet + procuration Mr gely, Mme Sautereau.

Décide d' augmenter de 1 % les trois taxes.

	2016	2017
Taxe Habitation	11.09 %	11,20 %
Foncier Bâti	14,81 %	14,96 %
Foncier Non Bâti	69,23 %	69,92 %

• Vote du taux de la redevance d'assainissement : Pas d'augmentation, le prix reste fixé à 0.89 € le m^3

• **Vote des Subventions** :

C.C.A.S	:	3.100,00 €
ASMPVM (Club de Football)	:	500,00 €
Foyer Rural	:	2.000,00 €
Restaurants du Coeur	:	500,00 €
Anciens Combattants	:	230,00 €
Coopérative Scolaire	:	1.000,00 €
Sorties Scolaires Annuelles	:	1.898,00 €
Comité des Fêtes	:	2.000,00 €
Association Sportive Collège Montarnaud	:	100,00 €
Association « Homo Ludens » (Ludothèque)	:	1.350,00 €
Association pour les Elèves Saint-Paulais	:	500,00 €

• Vote d'une subvention de 200,00 € : au profit de l'Association pour les élèves Saint-Paulais (goûter carnaval 2017)
• Vote d'une subvention de 600,00 € : au profit de l'école Suzanne St Julien pour le projet de classe découverte au Grau d' Agde.
• Questions diverses :
  - Avis sur l'implantation du nouveau poste de transformation électrique du centre du village qui serait installé sur la placette où se situe la croix.
  - Avis sur la démolition ou non de la sacristie dans le cadre des travaux de démolition de l'ancien presbytère, le Conseil municipal décide de conserver l'actuelle sacristie.

Délibération du 17 Mai 2017

• Décision sur l'aménagement du garage situé 1, rue de l'église (avis favorable du Conseil).
• Décision sur une autorisation de stationnement de taxi sur la Commune (avis favorable du conseil).
• Fixation du prix du repas du 13 juillet 2017 : 10,00 € par personne à partir de 10 ans – gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.
• Programme 2017 de réfection de voiries dans le cadre de la Subvention départementale « Patrimoine/Voirie »

Quatre propositions sont retenues par ordre de priorité :

- Chemin du Coulazou……	11.066,00 € H.T.
- Chemin Ancienne Voie Ferrée……	37.988,90 € H.T.
- Chemin du Bois d'Arnaud……	24.592,00 € H.T.
- Chemin des Ginols……..	14.820,70 € H.T.

• Opération de réhabilitation et d'extension de la Mairie
  - Réalisation d'un diagnostic avant démolition de bâtiments communaux ; QUALICONSULT est le bureau d'Etudes retenu pour un montant de 1.320,00 € T.T.C.
  - Réalisation d'une mission de coordination de la sécurité et de la protection de la santé ; QUALICONSULT est le bureau d'Etudes retenu pour un montant de 1.416,00 € T .T.C.
• Admission en non valeurs des titres irrécouvrables
  - montant de 107,00 € du budget principal
  - montant de 250,64 € du budget assainissement
• Signature d'un Contrat de prêt à usage ou « commodat » pour du pâturage avec Monsieur Lassalvy Nicolas : Prêt gratuit d'une durée de 3 ans pour pâturage sur des parcelles communales.

Délibération du 13 juin 2017

• Vente du lot N° 50 situé lotissement « Vignes Vieilles » : surface 600 m2 pour un montant de 170.000€.
• Programme de travaux d'éclairage public année 2017
  - travaux d'économie d'énergie pour un montant de 7.533,00 € H.T.
  - travaux annuels EP : extension réseau Chemin du bois d'Arnaud pour 31.640,01 € H.T
    montant global du programme 39.173,01 € H.T.

  Financé à hauteur de 20.649,75 € par Hérault Energies et 18.523,26 € par la Commune.
• Création d'un poste d'ATSEM à temps non complet (26/36ème) pour la rentrée scolaire 2017.

Vous désirez avoir plus de détails sur les délibérations ?
Rendez-vous sur le site : www.stpauletvalmalle.fr

MAIRIE

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 2017 - 824 000 €

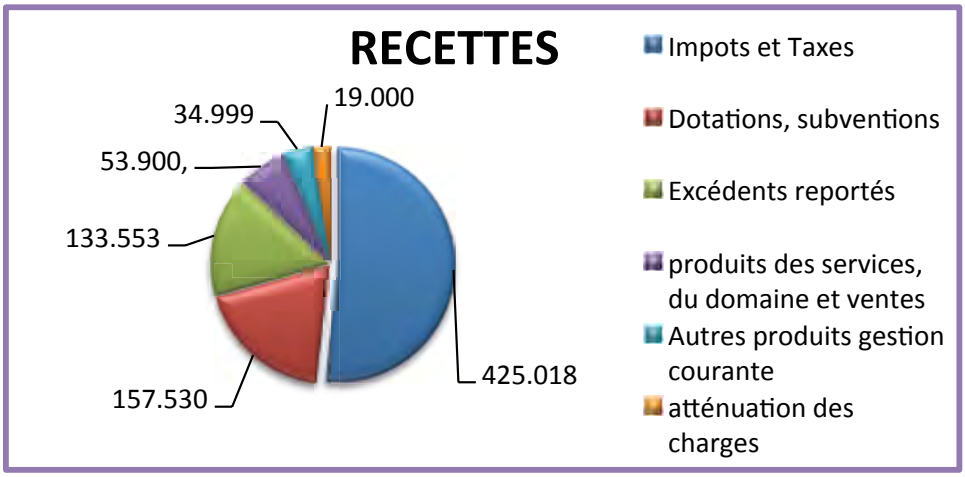

Depuis 2013, les impôts dans notre commune n'ont pas été augmentés. Cette année, lors du vote du budget, il a été décidé une augmentation des taxes de 1%.
Nous restons néammoins vigilant et faisons le maximum pour que les Saint-Paulaises et les Saint-Paulais ne subissent pas une pression fiscale trop importante ; c'est pour cette raison qu'il est peut être souhaitable d'augmenter progressivement les impôts, afin d'anticiper des dépenses de fonctionnement futures liées au développement de la commune.

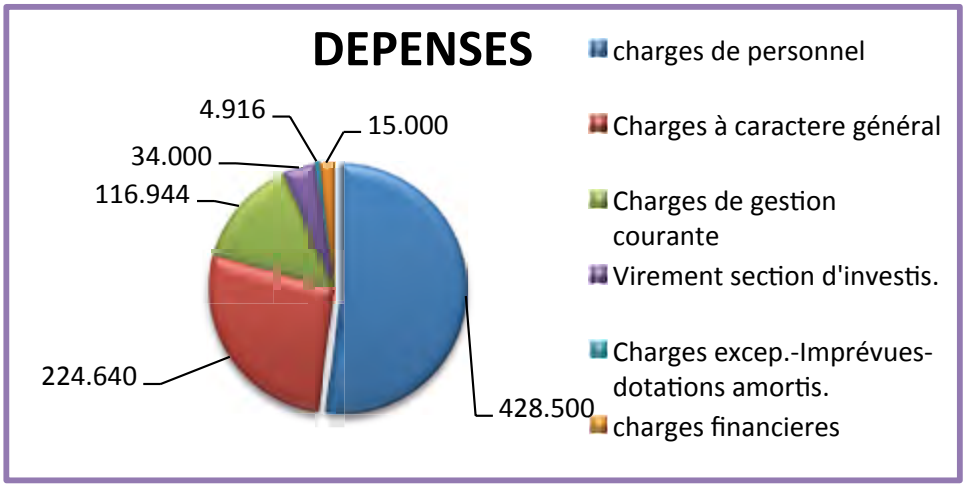

BUDGET PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT 2017 – 1.630.000 €

Les principaux postes de dépenses d'investissements prévisionnels concernent essentiellement la rénovation de la Mairie, démolition de bâtiments communaux (garage : rue de la Carierette - préau : attenant à la Mairie - presbytère - ancienne agence postale - remise : située place de la Mairie), chauffage salle polyvalente, électricité publique, panneau d'information, aire de jeux, achat de mobilier et de matériel etc...

Les recettes correspondent à diverses subventions, ventes de terrains communaux et emprunts.

VŒUX DU MAIRE

Le 14 janvier à la Salle polyvalente, Jean-Pierre Bertolini a présenté ses vœux pour la nouvelle année 2017. C'est avec émotion qu'il a remémoré l'horreur des attentats et malgré l'effroi et la douleur de ces événements, il a souhaité que tout le monde reste uni devant l'adversité. Après un rappel des réalisations effectuées dans la Commune dans l'année écoulée et les futurs projets pour la nouvelle année, le Maire a remercié tous ceux qui chaque jour contribuent à la bonne marche de la commune (employés municipaux et associations) et a invité toutes les personnes présentes à une collation.

REPAS DES AINES

En ce début janvier, la municipalité invitait les Saint Paulaises et les Saint Paulais de plus de 60 ans au traditionnel repas des ainés.

Pas moins de 85 convives répondaient présents et se retrouvaient à la salle polyvalente le dimanche 28 janvier autour d'une table pour partager des instants chaleureux.

Les participants ont apprécié l'excellent repas concocté par Franck Traiteur ainsi que l'animation musicale assurée par ARCM.

Ce repas est l'occasion pour les participants de se rencontrer, de resserer les liens existants, d'en tisser des nouveaux, et pour le Maire et les élus de souhaiter de façon chaleureuse une bonne et heureuse année 2017 aux ainés!

MAIRIE

COMMEMORATION 8 MAI 1945

Le 8 Mai dernier bon nombre de Saint Paulais sont venus commémorer le 72ème anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale.

C'est avec une grande émotion que nos petits écoliers ont lu les textes des anciens combattants et ont chanté La Marseillaise avec les personnes présentes.

La cérémonie a été clôturée par le traditionnel apéritif offert par la Mairie.

Le Maire et les élus espèrent que ce jour continuera à être commémoré partout en France .

MESSAGE DU MINISTERE CHARGE DE LA SANTE

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.

- La chaleur fatigue toujours
- Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur
- La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents.
Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Canicule, fortes chaleurs adoptez les bons réflexes

INFOS URBANISME

URBANISME

La loi ALUR (accès au logement et urbanisme rénové) du 24 mars 2014 a fixé une date limite à la validité du POS (plan occupation des sols) en imposant aux communes l'élaboration d'un PLU (plan local d'urbanisme) avant le 27 mars 2017 sous peine d'une caducité du POS et d'un retour au RNU (règlement national d'urbanisme).

Ce qui est actuellement le cas pour notre commune où la procédure d'élaboration du PLU se poursuit.

Le RNU s'appliquera jusqu'à l'approbation du PLU.

EXCEPTION : Le règlement du POS subsiste pour les lotissements.

Le RNU est un ensemble d'articles qui déterminent nationalement les règles applicables en matière d'urbanisme.

Le retour au RNU n'a pas pour effet de retirer la compétence du maire pour la délivrance des autorisations d'urbanisme chaque demande devra faire l'objet d'un avis conforme du Préfet ce qui signifie qu'en cas d'avis défavorable le maire devra signer un arrêté refusant le permis de construire ou la déclaration préalable.

Le maire de la commune dispose de la faculté d'opposer un sursis à statuer permettant de suspendre pour un délai défini la décision sur une demande d'autorisation d'urbanisme.

RAPPEL

L'acquisition d'une parcelle de terrain dans un lotissement implique une lecture approfondie du règlement.

Les projets de construction doivent bien évidement se conformer à ce règlement.

De nombreuses irrégularités ont été constatées au lotissement Vignes Vieilles : des courriers ont été ou seront envoyés aux contrevenants.

La désinvolture et le manque de civisme de quelques-uns ne peuvent devenir une porte ouverte à tous les abus ou débordements.

En conséquence un état des lieux avec la DDTM34 (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) a été réalisé le 14 juin.

PFAC

Le paiement de la PFAC (participation financement assainissement collectif) s'élevant à 2.500,00 € est payable en une fois dès que le raccordement au réseau d'eaux usées est actif.

Pour les dépôts ou demandes d'urbanisme, merci de prendre rendez-vous au préalable mardi et jeudi auprès de la mairie au 04 67 55 19 01

URBANISME

INFORMATIONS MAIRIE

Message de la CCVH

Depuis 2015, un vaste programme pour optimiser la collecte et le tri des déchets a été lancé.

Il s'agit d'améliorer les outils favorisant le tri, d'optimiser l'organisation des collectes et de sensibiliser et de responsabiliser les usagers.
C'est dans cette optique que depuis le 6 février 2017 a été lancée l'utilisation d'étiquette-bagage pour signaler aux habitants des erreurs de tri. Le constat c'est qu'il y en a trop.

JAUNE :
pour les déchets en vrac lorsque cela pose **des réel problèmes de collecte** (principalement les bio déchets, les cendres…)

ORANGE :
avertissement pour les erreurs de tri **flagrantes** dans la poubelle grise. Mais on continue de collecter ; la démarche est dans un premier temps pédagogique pour l'usager.

ROUGE :
refus de collecte pour les poubelles bio déchets principalement et pour certains cas de poubelles grises (exemple : gravats, électroménager ou gros cartons bruns…)

Important : Pour plus de renseignements, nous vous informons que vous pouvez consulter le site du syndicat centre hérault http://www.syndicat-centre-herault.org.

Trier, c'est devenir un consommateur averti qui connait le devenir des déchets qu'il produit et participe à son niveau à la gestion des déchets.

NOS AMIS : LES CHIENS

L'été approche et la nuit nous laissons nos fenêtres ouvertes. Si votre chien aboie, ne le laissez pas faire : pensez à vos voisins !!!
Il a été constaté aussi une recrudescence d'excréments de chiens devant les villas à l'extérieur du village, sur les trottoirs et dans les espaces verts dans le village. Cette situation est inadmissible, beaucoup de chiens errent dans la commune ; par sécurité et aussi par civisme, nous demandons aux propriétaires de surveiller leurs animaux car la municipalité sera obligée de prendre des sanctions.

ECOLE SUZANNE SAINT JULIEN

Cette année, plusieurs projets ont vu le jour grâce aux subventions APEP, mairie et l'implication des enseignants.

Journée Hérault Sport

- La classe de Petite section de Mme Simon a fait 4 sorties sportives USEP dont une à domicile et une sur le thème de la littérature.

- Les classes de MS/GS de Mme Canal, les CP/CE1 de Mme Jousson et les CE1/CE2/CM1 de M Brusset sont parties 3 jours du 26 au 28 avril au Grau d'Agde en classe verte : visite pédagogique de l'aquarium du Cap d'Agde, pêche à pied et activité cirque ont ponctué ce séjour.

- Comme l'an dernier, les plus grands, les CM1/CM2 de Mme Varachat ont pratiqué une journée entière de voile sur l'étang de Thau à Bouzigues. Ils ont également participé au « Grand Défi Vivre et Bouger ». Les CM2 ont été invités au Cross du collège de Montarnaud et ont visité le collège en juin.

- Grâce à la mairie et à la bibliothèque municipale, tous les élèves de la GS au CM2 ont participé aux prix des Incorruptibles et ont élu leur livre préféré le 11 mai dernier.

Enfin, deux grands projets ont concerné les 134 élèves de l'école :

- Le 16 mars dernier, grande journée sportive avec la participation d'Hérault sport : mur d'escalade, Kin Ball, athlétisme, roller, slack line,…

- Tout le mois de juin, chaque classe bénéficie de 8 séances de cirque grâce à l'école de cirque de Montarnaud, La Boîte aux Cirquouités. Ce travail d'initiation aux arts du cirque a été présenté aux parents lors de la fête de l'école le 27 juin dernier. Ce projet est en lien avec celui de la musique: chaque mardi depuis la rentrée des vacances de printemps, les élèves bénéficient d'1/2h à 1 heure de cours dispensée par deux professeurs de l'école intercommunale de musique de Gignac.

BIBLIOTHEQUE

Le premier semestre a été riche en animations dans notre bibliothèque.

Le 25 mars la bibliothèque a reçu Michel Barrel pour une conférence tout public sur le thème « Du Cacao au Chocolat ». Michel (Expert Cacao et membre de l'Académie Française du Chocolat) a fait découvrir aux personne présentes le chemin parcouru depuis « la cabosse » jusqu'à la tablette de chocolat que les participants ont pu déguster à la fin de la conférence. Un grand merci à Michel pour cette animation qui sera peut-être suivi d'une autre sur le café ?

SPECTACLES ENFANTS

Le 29 mars nos tout-petits Saint-Paulais se sont réunis autour d'un spectacle « Lune et l'accordéon » présenté par la Cie théâtrale Francophone ; ils sont entrés dans un univers tendre, musical et bruité.
A la fin de la représentation la conteuse a fait découvrir aux enfants différents sons produits par des objets de sa fabrication (maracas avec des bouchons plastique etc..) Rendez-vous pour le prochain spectacle le 22 novembre 2017 pour « Cabaret bébé… rouge comme la pomme » proposé par la Communauté de Communes de l'Hérault.

Et comme chaque année les élèves, des classes Grande section maternelle au CM2, sont venus le 11 mai à la bibliothèque pour accomplir leur devoir « d'incorruptibles ». C'est toujours avec enthousiasme que tout au long de la journée les élèves sont venus déposer dans l'urne le bulletin de vote du titre préféré parmi les livres sélectionnés dans leur niveau.

Dès le mois de septembre et pour finir l'année 2017, d'autres spectacles sont en cours d'élaboration :
- Fin septembre, présentation d'un film documentaire
- Fin novembre, spectacle proposé par la médiathèque départementale.

Message important : pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, une bénévole se propose de venir une fois par mois amener des livres à domicile. Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la Mairie Tél : 04.67.55.19.00 avant le 1er septembre 2017.
Les bénévoles, en collaboration avec la mairie, travaillent activement à la préparation de ces animations et vous souhaitent de bonnes vacances.
La bibliothèque sera fermée comme chaque année au mois d'août. Pour le mois de juillet une seule permanence le mercredi de 16h00 à 18h00.

RENCONTRE MUSICALE DANS LA COMMUNE

Dimanche 26 Mars la Communauté de Communes de l'Hérault a organisé une rencontre musicale à la Salle polyvalente. C'est avec plaisir que les mélomanes ont écouté un groupe de dix musiciens soudés par la passion du saxophone et par la musique de groupe. L'Ensemble OCT'OPUS avec des élèves de l'école de musique intercommunale ont fait découvrir une autre facette du saxophone par le biais d'un répertoire constitué de transcriptions de musique de films et d'arrangements de morceaux « hard folk ».

SAINT PAUL'ARTS

La troisième édition de SAINT PAUL' ARTS a eu lieu entre le 28 Avril et le 21 Mai 2017.

La première exposition du 28 Avril au 1er Mai 2017 a été consacrée à une rétrospective sur l'œuvre de Martin Burniston, pour ne pas oublier qu'il y a 30 ans, Monsieur Martin Burniston, installé avec son épouse dans notre village, nous quittait.

Les nouveaux Saint Paulais ont pu ainsi découvrir qui était ce peintre, né sur un autre continent et qui a vécu dans notre petite bourgade. Nous avons tenu à exposer toutes sortes de tableaux pour montrer que Martin Burniston avait exploré toutes les techniques et peint toutes sortes de sujets, portraits, natures mortes …

Du 12 au 14 Mai 2017, nous avons réuni des personnalités et des parcours très différents, Sylviane Morote et ses aquarelles ensoleillées, Alain Grolier, ses natures mortes avec des fruits qu'on a envie de croquer, ses marines où les vagues sont blanches d'écume, et ses tableaux abstraits qui révèle l'attirance du peintre pour les associations de couleurs. Laurent Caucat a accepté de dévoiler son talent de photographe et son goût pour les paysages de notre région.
Enfin Graziella Proust et Laetitia Berry nous ont fait partager le travail mené ensemble pour l'écriture et l'illustration à quatre mains de «A la croisée des chemins», fruit de leur rencontre lors de la précédente édition.

Du 19 au 21 Mai 2017, Véronique Chauvin-Chiono et Michel Chiono nous ont fait découvrir d'autres univers d'autres continents, les rues cubaines, les guerriers massaï…..L'association des œuvres du couple est une véritable réussite. Les visiteurs ont pu ainsi, tout à loisir, et suivant le goût de chacun observer avec attention, les tableaux de Madame : les sardines, les flamants roses, les maisons, les fleurs… et les sculptures élégantes de Monsieur.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous tenions à remercier, en notre nom et au nom du conseil municipal, les artistes qui ont accepté de participer à cette édition, également Mesdames Chantal Bertolini, Marie Estoudre, et Véronique Guichene qui ont été très actives lors de l'organisation de cette édition.

Enfin, dans le cadre du projet fixé pour animer l'atelier et pour la mise en place de la prochaine édition qui aura lieu au mois de mai 2018, nous vous remercions de bien vouloir déposer vos candidatures auprès du secrétariat de la mairie sous enveloppe « Saint Paul'Arts ».
Vous pouvez présenter toutes sortes de projets, photographies, sculptures, peintures, poteries, projets de concert pour les musiciens, projets de pièces de théâtre…

Nous avons besoin de votre aide et de votre participation pour que de nouvelles animations aient lieu. Ces enveloppes contenant les projets doivent être déposées au plus tard à la fin du mois de septembre 2017.

« L'art est le fruit de la créativité des gens libres. »
John Fitzgerald Kennedy.

Nous vous incitons donc à profiter de votre liberté.

Marie-Pierre Galibert Andrzejewski
Chantal Sautereau

FOYER RURAL

Continue de faire bouger les Saint Paulais !

Et voici une année pleine qui se termine pour les adhérents du foyer rural de Saint Paul.
Une année pleine de nouveaux adhérents, merci à celles et ceux qui nous font confiance, on espère que les activités de cette année vous ont plu et que vous serez encore (plus !) nombreux à nous rejoindre l'année prochaine.

Une année pleine de nouvelles activités avec l'arrivée du cardioboxing, du rollers, de la gym bébé et du Pilates, n'hésitez pas à vous renseigner et à rejoindre ces activités à la rentrée.
Une année pleine de manifestations, avec les fabuleux galas de fin d'année, le tournoi de judo et les petits nouveaux : la tombola et le loto. Merci à tous les participants qui ont fait de ces moments de véritables occasions de partage et de convivialité.

Une année pleine de mouvements au sein du bureau du foyer avec le départ de Monsieur Daniel Druetto qui a tenu les rênes du foyer de nombreuses années, encore merci pour tout ce que tu as accompli. Mais aussi avec l'arrivée d'énergiques nouvelles recrues, merci beaucoup à Céline, Eric et Carlos pour nous avoir rejoint.

Une année pleine qui en prépare une autre ! Toutes les activités seront reconduites (et peut-être d'autres arriveront). Nous proposerons aussi une grande diversité d'activités pour les tout-petits : baby-judo et baby-hip-hop à partir de 4 ans et baby-gym à partir de 3 ans, n'hésitez pas à vous renseigner.

Bref, une année pleine de motivation, d'énergie et de sourire ! Nous tenons à remercier les animatrices et les animateurs pour leur implication et leur générosité. Merci à tous les adhérent(e)s, ce foyer est pour vous alors continuez à le faire vivre. Merci aux parents et à tous ceux qui ont participé aux différentes manifestations. Merci à la mairie pour son soutien. Et merci aux membres du bureau du foyer pour vos efforts et votre énergie.

Un dernier mot pour vous souhaiter à toutes et à tous un fabuleux été ! Rendez-vous à la rentrée, n'hésitez pas à vous préinscrire ou à nous demander des renseignements par mail :
frstpaulvalmalle@gmail.com.

Le Foyer Rural de Saint Paul c'est vous et c'est pour vous, alors parlez en autour de vous !

APEP

Tout au long de l'année scolaire, la nouvelle équipe de l'APEP s'est mobilisée et investie, dans une ambiance conviviale, pour la réussite des manifestations organisées.

D'ailleurs nous en avons revisité quelques unes… Halloween avec un conte animé pour les petits monstres, la bourse aux jouets (toute la journée), le marché de noël et ses churros sur la place du village, le loto avec un démarchage intensif sur les réseaux sociaux et commerces et sa tombola (merci au papa d'Annie), le carnaval avec la participation de la batucada de La Boissière, le muguet et ses différents points de vente…. Sans oublier l'opération chocolat de noël qui a remporté, au sein d'Initiatives, le titre du meilleur vendeur !

Notre investissement a payé, donc nous avons pu reversé 2.500,00 € à l'école pour le financement de leurs projets pédagogiques et offert à nos élèves des équipements sportifs de plein air (table de ping pong, 1 panier de basket et ses ballons, mallette de jonglerie, cages de foot, un vélo pour les maternelles…).

MERCI pour leur aide précieuse aux parents, à la mairie, à l'équipe enseignante, aux Francas, au Club des mamies aux doigts de fée….
MERCI pour leur participation à la Batucada de La Boissière, aux Ribotaïres, au Foyer Rural de Saint Paul et Valmalle et à tous les Saint Paulais qui ont été au rendez-vous …
MERCI à toute l'équipe Jenny, Julie, Maguelonne, Céline P, Cécile UB, Cécile T, Cécile F, Mathieu, Nico, Elodie, Audrey, Isabelle et Carole pour sa bonne humeur et son investissement !

Toute l'équipe se joint a moi pour vous souhaiter un bel été et vous donner rendez vous en septembre pour notre assemblée générale où nous vous attendons nombreux !

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !!!! »

Céline GELY, présidente.

COMITE DES FÊTES

La fête locale a encore cette année rencontré un vif succès avec comme nouveautés la chasse au trésor, les voitures téléguidées... Elle se déroulait sur 4 jours avec le lancement des festivités le jeudi soir par le concours de boules à la frontale.
Le vendredi, l'Eglise de Saint Paul a résonné sous des chants traditionnels du monde méditerranéen et salve interprétés par deux groupes vocaux : Les Costards chœur d'hommes dirigé par Fabiola Dalle et les Tzigales, chœur de femmes dirigé par Agnès Gross.
Le samedi soir après le succulent méchouï «D'agneau Saint Paulais», l'orchestre Ultima a enflammé la piste de danse.
Bon nombre de Saint Paulaises et Saint Paulais sont venus le dimanche danser le branle du soufflet animé par Paul et la Penä Bella Ciao, pour finir par la traditionnelle grillade sur le bord du Coulazou.
Bravo et merci à toute l'équipe du Comité des fêtes et à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de la fête.

MAIRIE

SAINT PAUL PRATIQUE

Secrétariat de Mairie
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 14 H 30 à 17 H
Samedi de 9 H à 11 H
Tél : 04.67.55.19.00

Bibliothèque municipale
Lundi et Mercredi de 16 H à 18 H
Samedi de 10 H à 11 H 30
Tél : 04.67.55.19.09

La Poste
Lundi au Samedi de 9 H 30 à 12 H 00
Tél : 04.67.55.56.16

Ludothèque
Lundi de 16 H à 18 H

Ecole primaire : 04.67.55.19.05

Cantine : 04.99.62.27.10
Garderie : 04.99.62.27.11

Gendarmerie : 04.67.75.18.99 ou 17
Perception : 04.67.57.52.42

Pompiers : 18
Samu : 15

Médical ou paramédical

Médecins à Montarnaud :
Docteur CHIONO Michel 04.67.55.40.06
Docteur MEYER Jeanne 04.67.55.58.60
Docteur DJEMAA Alain 04.67.55.58.60

Infirmières à Saint Paul et Valmalle
Mme GELLY-BELLY Christine
Mme MAREAU Cécile
Mme BOUSQUET Géraldine
N° Commun cabinet : 04.67.55.42.98

Pharmacie à Montarnaud :
BILICKI / STEFFEN : 04.67.55.41.82

Kinésithérapeute à Saint Paul et Valmalle
M. COCHET Samuel : 04.67.55.52.72

Ostéopathes
M. VINCENT Marc 04.99.52.86.63
M. SHUNY Steeve 06.24.09.41.86

Orthophoniste à Saint Paul et Valmalle
Mme RECORD Marie Odile 04.67.55.55.23

Vétérinaire à Montarnaud
Mme RIOU Martine 04.67.55.45.00

Déchetterie de Montarnaud

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
de 9 H à 12 H30 et de 14 H à 17 H 30

Afin de tenir à jour tous les numéros de téléphone, merci de nous faire part des anomalies ou changements que vous rencontrerez lors de la lecture.

SAINT PAUL

MAIRIE

AUTREFOIS

St-PAUL-et-VALMALLE (Hérault) - Pont sur le Coulazou

Edit. Fabre

Agenda 2ème semestre

JUILLET

Jeudi 13 Juillet 2017 à partir de 19 H 30 Place de la Mairie : Fête Nationale

SEPTEMBRE

Vendredi 29 Septembre 2017 à 18 H 00 à la Bibliothèque : Film sur les "Vendanges"

NOVEMBRE

Samedi 11 Novembre 2017 aux monuments aux morts : Commémoration

Mercredi 22 novembre 2017 à 10 H 30 à la Bibliothèque : Musi'spectacles « Cabaret bébé… rouge comme la pomme »